



AFFICHÉ

LE 05/11/2025

2025/.....

Parafe

ARRETE N° 88 /2025

OBJET : FERMETURE DU TERRAIN D'HONNEUR DU STADE DES 3 SAPINS

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu le code général des collectivités territoriales ; et notamment les articles L.2211-11 et suivants et L.2213-1 et suivants,

Vu les dispositions du code pénal ;

Considérant que les travaux rendent le terrain impraticable ;

ARRETE

Article unique : les travaux rendant le terrain impraticable, le terrain d'honneur du stade des 3 sapins ne peut recevoir de match les :

**Samedi 8 novembre 2025
Dimanche 9 novembre 2025**

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 03 novembre 2025

Le Maire,
Christine FLECK.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20251103-ARRETE_88_2